

Regards

sur les ménages monoparentaux

Guillaume OSIER, Paul ZAHLEN (STATEC)

On sait que les ménages monoparentaux sont les plus touchés par le risque de pauvreté. En 2009, 52% de ces ménages ont des revenus se situant en-dessous du seuil de pauvreté (60% du revenu médian équivalent), alors que pour l'ensemble des ménages avec enfants dépendants le taux de pauvreté est de «seulement» 19.8%. Quel est le poids démographique des ménages monoparentaux et quelles sont les caractéristiques socio-économiques de ce type de ménage ? Dans ce qui suit on tentera de répondre à ces questions.

3.7% de l'ensemble des ménages, 10% des ménages avec enfants et 4.1% de la population ...

Le poids relatif des ménages monoparentaux est relativement limité. Ils représentent 3.7% de l'ensemble des ménages (soit un peu plus de 7 000 ménages) et 10% des ménages avec enfants dépendants au Luxembourg. La part de la population vivant dans ce type de ménages atteint 4.1% (soit un peu moins de 20 000 personnes). A noter que cette proportion est légèrement plus faible au Luxembourg que dans les pays voisins.

Tableau 1 : Distribution des ménages selon les types de ménages au Luxembourg, 2009 (%)

Type de ménage	%
Isolé	28.9
2 adultes, 0 enfants à charge	26.1
Plus de 2 adultes, 0 enfants à charge	8.0
Famille monoparentale	3.7
2 adultes avec enfants à charge	29.0
Plus de 2 adultes avec enfants à charge	4.3
Total	100.0

Source: EU-SILC (STATEC, en collab. avec le CEPS)

... mais près de 15% de l'ensemble des individus 'pauvres' vivent dans des ménages monoparentaux

La distribution de la population selon le type de ménage et le 'statut de pauvreté' fait ressortir que près de 15% de l'ensemble des pauvres (en-dessous de 60% du revenu médian) vivent dans des ménages monoparentaux. Seulement 2.3% des 'non-pauvres' vivent dans ce type de ménage. Globalement, les ordres de grandeur

Regards 16-2011

juin 2011

dans les pays voisins sont comparables, avec toutefois, au Luxembourg, une surreprésentation un peu plus prononcée des pauvres vivant dans des ménages monoparentaux.

Tableau 2 : Distribution de la population par types de ménages et statut de pauvreté, 2009 (%)

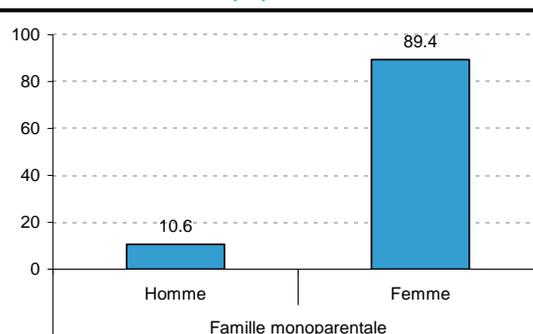
	BE	DE	FR	LU
En-dessous de 60% du revenu médian équivalent				
Ménages monoparentaux	15.8	12.5	13.5	14.6
Autres types de ménages	84.2	87.5	86.5	85.4
Total	100.0	100.0	100.0	100.0
Au-dessus de 60% du revenu médian équivalent				
Ménages monoparentaux	4.6	3.8	4.7	2.3
Autres types de ménages	95.4	96.2	95.3	97.7
Total	100.0	100.0	100.0	100.0
Total de la population				
Ménages monoparentaux	6.2	5.2	5.9	4.1
Autres types de ménages	93.8	94.8	94.1	95.9
Total	100.0	100.0	100.0	100.0

Source : EU-SILC (STATEC, en collab. avec le CEPS)

La monoparentalité, un phénomène largement féminin

La personne de référence de 89.4% des ménages monoparentaux est une femme. On peut ajouter que 50% des 'personnes seules avec enfants dépendants' sont divorcées et 15% séparées. En outre 28% n'étaient jamais mariées.

Graphique 1 : - Distribution des ménages monoparentaux selon le sexe de la personne de référence, 2009 (%)



Source : EU-SILC (STATEC, en collab. avec le CEPS)

Les 50-64 ans plus nombreux dans les ménages monoparentaux

En jetant un regard sur la distribution des ménages selon l'âge de la personne de référence, on constate que 21% des personnes seules avec enfants dépendants sont âgées de

2 Regards 16-2011 sur les ménages monoparentaux

25 à 34 ans, 46% entre 35 et 49 ans et 30.3% de 50 à 64 ans. Les 50 à 64 ans sont surreprésentés parmi les ménages monoparentaux. La proportion de cette classe d'âge dans les ménages de deux adultes avec enfants dépendants n'est que de 16.9%.

Parmi les ménages monoparentaux, une surreprésentation des ménages avec un enfant, resp. avec 3 enfants et plus

La famille avec 2 enfants à charge constitue le cas typique (54.4%) parmi les ménages de deux adultes avec enfants dépendants.

Tableau 3 : Distribution des ménages par types de ménages selon le nombre d'enfants à charge, 2009 (%)

Nombre d'enfants	Personne seule avec enfants à charge	2 adultes avec enfants à charge
1	46.9	35.2
2	35.8	54.5
3	15.1	8.8
4+	2.2	1.5
Total	100.0	100.0

Source : EU-SILC (STATEC, en collab. avec le CEPS)

Parmi les ménages monoparentaux c'est plutôt le type de famille avec 1 enfant à charge qui est prédominant (46.9%, contre 35.2% des ménages de 2 adultes avec enfants dépendants). Cependant, le pourcentage des familles nombreuses est assez élevé parmi les ménages monoparentaux : 17.3% de ces ménages ont 3 enfants et plus, alors que le pourcentage correspondant n'est que de 10.3% pour les ménages de deux adultes avec enfants dépendants. Ajoutons que le nombre moyen d'enfants est de 1.73 pour les ménages monoparentaux et de 1.77 pour les ménages de 2 adultes avec enfants dépendants.

Les ménages monoparentaux recourent plus souvent à la garde d'enfants, surtout institutionnalisée

Logiquement, les personnes seules avec enfants - pour concilier la vie familiale avec la vie professionnelle – doivent recourir plus souvent à la garde d'enfants. Le nombre d'heures de garde par enfant des ménages monoparentaux est de 12.5 heures par enfant en moyenne. Pour les enfants vivant dans d'autres types de ménages avec enfants, le nombre d'heures de garde est plus faible (8.3 heures par enfant pour les ménages de 2 adultes avec enfants dépendants et 8.6 heures pour les ménages de plus de deux adultes avec enfants). Les familles monoparentales semblent moins recourir à l'aide de la famille que les autres types de ménages avec enfants (1.0 heures, contre 1.8 heures, respectivement 3.2 heures). Par contre, le recours à la crèche et à la halte-garderie est

beaucoup plus prononcé pour les ménages monoparentaux.

Tableau 4 : Nombre moyen d'heures de garde par enfant et par semaine par types de ménages selon le mode de garde, 2009 (%)

Type de ménage	Halte-garderie (avant ou après les cours)	Crèche	Garde à domicile rémunérée (assistante maternelle, baby-sitter...)	Grand-parents, famille, voisins, amis...	Total
Famille monoparentale	3.5	5.3	2.8	1.0	12.5
2 adultes avec enfants à charge	1.6	2.9	2.0	1.8	8.3
Plus de 2 adultes avec enfants à charge	1.3	2.3	1.9	3.2	8.6

Source : EU-SILC (STATEC, en collab. avec le CEPS)

Chômage et temps partiel assez fréquents

Dans la comparaison avec d'autres types de ménages, la probabilité des personnes seules avec enfants dépendants de se trouver au chômage et d'avoir un emploi à temps partiel est plus importante. Alors que seulement 4.5% des personnes de référence des ménages de 2 adultes avec enfants dépendants sont touchés par le chômage, le taux atteint 15.6% dans les ménages monoparentaux. L'emploi à temps plein est la forme d'activité la plus largement répandue (58.8%) dans les ménages de 2 adultes avec enfants dépendants, tandis que le pourcentage du temps plein dans les ménages monoparentaux n'est que de 43.2%. En ce qui concerne le temps partiel, il concerne 23.7% des ménages monoparentaux, contre seulement 17.4% des ménages de 2 adultes avec enfants à charge et 4.4% des personnes vivant seules.

Tableau 5 : Distribution des ménages par types de ménages selon le statut d'activité de la personne de référence, 2009 (%)

Type d'activité	Personne vivant seule	Personne seule avec enfants à charge	2 adultes avec enfants à charge	Total des ménages
Emploi - temps plein	48.7	43.2	58.8	46.7
Emploi - temps partiel	4.4	23.7	17.4	10.2
Chômage	4.8	15.6	4.5	4.3
Pension	26.1	3.6	2.1	21.0
Invalidité	2.3	1.4	1.4	2.4
Travail domestique	13.4	12.3	14.9	14.7
Autre inactif/étudiant	0.4	0.2	0.8	0.6
Total	100.0	100.0	100.0	100.0

Source : EU-SILC (STATEC, en collab. avec le CEPS)

L'« intensité de travail très faible » affecte 25% des personnes vivant dans des ménages monoparentaux

L'analyse du « statut » des personnes de référence des ménages par rapport au marché du travail peut être complétée en jetant un regard sur la distribution de la population selon l'intensité de travail des ménages. A titre d'exemple dans un ménage de 2 adultes le chômage d'un adulte peut être 'compensé' par le travail de l'autre

adulte. L'intensité de travail du ménage est le rapport entre le nombre de mois durant lesquels les membres en âge de travailler ont travaillé et le nombre maximum théorique de mois ouvrables pour le ménage pendant l'année de référence. Les classes d'intensité de travail vont de 0 (ménage sans emploi) à 1 (tous les membres adultes du ménage ont travaillé au cours des 12 mois de l'année de référence).

Tableau 6 : Personnes vivant dans des ménages avec une très faible intensité de travail, 2009 (%)

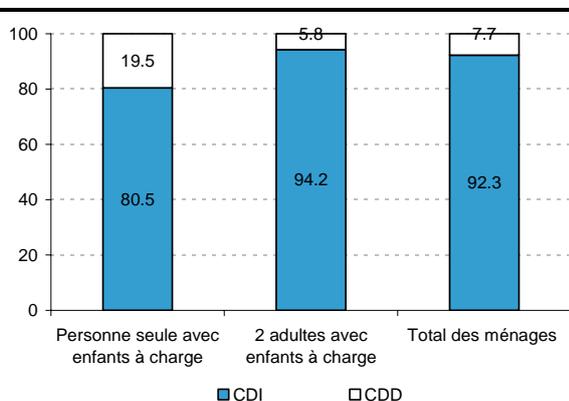
	Ménages monoparentaux	Ensemble des ménages avec enfants dépendants	Ecart
FR	14.3	5.4	8.9
NEM-12	18.2	4.9	13.3
LU	24.7	5.1	19.6
UE-15	25.9	6.9	19.0
DE	28.7	6.9	21.8
NL	32.4	5.3	27.1
BE	33.2	8.4	24.8

Source: EU-SILC (STATEC en collab. avec le CEPS). N.B.: Les personnes vivant dans des ménages à très faible intensité de travail sont les personnes âgées de 0 à 59 ans vivant dans des ménages dans lesquels les adultes ont travaillé moins de 20 % de leur potentiel de travail total au cours de l'année écoulée

Les personnes vivant dans des ménages à très faible intensité de travail sont les personnes âgées de 18 à 59 ans vivant dans des ménages dans lesquels les adultes ont travaillé moins de 20% de leur potentiel de travail. Dans les ménages monoparentaux la proportion de ces personnes atteint près de 25%, alors que pour l'ensemble des ménages avec enfants elle n'est que de 5%. Dans l'UE-15 la situation est comparable et les pays voisins du Luxembourg, mis à part la France, sont même moins bien lotis en la matière.

Une occurrence des contrats de travail temporaires (CDD) relativement importante

Graphique 2 : - Distribution des ménages par types de ménages selon le type de contrat de travail de la personne de référence, 2009 (%)



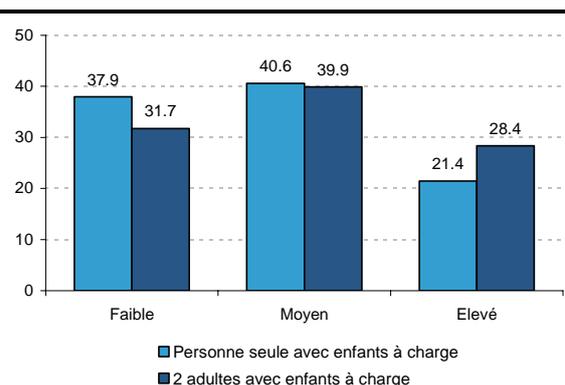
Source : EU-SILC (STATEC, en collab. avec le CEPS)

Pour l'ensemble des ménages, les contrats à durée indéterminée sont la règle : 92.3% pour l'ensemble des ménages et même 94.2% pour les ménages de deux adultes avec enfants. Les CDI sont également largement majoritaires pour les personnes seules avec enfants à charge (80%), mais la part des contrats à durée déterminée (près de 20% de CDD) y est sensiblement supérieure aux autres types de ménages.

Surreprésentation du niveau d'éducation faible et sous-représentation du niveau d'éducation élevé

Comparons les ménages monoparentaux aux ménages de 2 adultes avec enfants dépendants qui constituent la très grande majorité des familles avec enfants. On note que la part des ménages dans lesquels la personne de référence a un niveau d'éducation faible est de près de 38% pour les ménages monoparentaux contre 32% pour les ménages de deux adultes avec enfants dépendants. A l'inverse, 21% des personnes de référence des ménages monoparentaux ont un niveau d'éducation élevé, contre 28% pour les ménages de deux adultes avec enfants dépendants. En ce qui concerne les professions exercées, on peut retenir que la part des cadres parmi les monoparentaux n'est que de 12%, contre 24% pour les ménages de deux adultes avec enfants à charge.

Graphique 3 : Distribution des ménages par types de ménages selon le niveau d'éducation de la personne de référence, 2009 (%)



Source : EU-SILC (STATEC, en collab. avec le CEPS)

Une présence forte des monoparentaux dans les branches économiques 'féminisées' ...

Comme la très grande majorité des personnes vivant seules avec enfants dépendants sont de sexe féminin, il est logique de les retrouver plus souvent dans les branches économiques 'féminisées' comme le commerce (10.0% des personnes de référence pour les ménages monoparentaux contre 7.6% pour l'ensemble des

4 Regards 16-2011 sur les ménages monoparentaux

ménages), l'hôtellerie et la restauration (9.2% contre 5.7%), activités administratives et de soutien, c'est-à-dire les services aux entreprises (7.0% contre 2.2%) ou encore dans les activités de santé humaine et d'action sociale (16.7% contre 10.0%). Par contre dans l'industrie - branche dans laquelle les hommes sont majoritaires - les monoparentaux sont moins présents (7.6% des monoparentaux contre 12.4% pour l'ensemble des ménages).

Tableau 7 : Distribution des ménages selon le la branche d'activité de la personne de référence, 2009 (%)

Branche économique	Personne seule avec enfants à charge	Total des ménages
A - Agriculture, sylviculture et pêche	0.3	2.6
B, C, D, E - Industrie, électricité, eau	7.6	12.4
F - Construction	4.4	7.0
G - Commerce	10.0	7.6
H - Transport et entreposage	5.0	7.5
I - Hébergement et restauration	9.2	5.7
J - Information et communication	2.4	2.4
K - Activités financières et d'assurance	7.0	11.8
L - Activités immobilières	1.3	0.7
M - Activités spécialisées, scientifiques et technique	4.0	5.8
N - Activités administratives et de soutien	7.0	2.2
O - Administration publique	5.6	7.7
P - Education	7.4	8.1
Q - Santé humaine et action sociale	16.7	10.0
R - Activités artistiques et récréatives	3.0	1.6
S - Autres activités de service	4.6	2.1
T - Services domestiques	1.2	2.4
U - Organisations extra-territoriales	3.5	2.5
Total	100.0	100.0

Source : EU-SILC (STATEC, en collab. avec le CEPS)

... et dans la plupart de ces branches la rémunération se situe en-dessous de la moyenne

Le gain annuel moyen (temps complet) dans l'ensemble des branches économiques au Luxembourg était de quelque 51 000 € par an en 2009. Dans les branches où les personnes vivant seules avec enfants à charge sont surreprésentées, les gains sont généralement plus faibles : dans la branche HORECA il avoisinait les 29 000 €, dans les activités de service et de

soutien les 30 000 € et dans le commerce les 38 000 €. La branche des activités de santé et d'action sociale constitue une exception, le gain annuel moyen s'y situant dans la moyenne (51 000 €).

Une distribution des ménages monoparentaux par nationalités qui est similaire à celle de l'ensemble des ménages

La structure par nationalités (selon la nationalité de la personne de référence des ménages) pour les familles monoparentales est similaire à celle de l'ensemble des ménages. On constate toutefois une légère sous-représentation des Luxembourgeois (56.6% contre 59.6%) et une surreprésentation des Français (10.3% contre 6.1%) parmi les ménages monoparentaux.

Tableau 8 : Distribution des ménages par selon la nationalité de la personne de référence, 2009 (%)

Nationalité	Ménages monoparentaux	Ensemble des ménages
	LU	56.6
PT	13.9	13.4
FR	10.3	6.1
BE	4.7	4.1
NL	2.1	1.4
IT	2.1	4.7
Autres	10.2	10.7

Source : EU-SILC (STATEC, en collab. avec le CEPS)

La privation matérielle beaucoup plus répandue pour les familles monoparentales

Les indicateurs de privation matérielle par types de ménages confirment ce que le taux de pauvreté laisse entrevoir. A savoir que les ménages monoparentaux sont très exposés aux difficultés économiques. Ajoutons que les ménages de 2 adultes sans enfants sont globalement les mieux situés dans ce contexte.

Tableau 9 : Distribution des ménages par types de ménages selon les indicateurs de difficultés économiques, 2009 (%)

Difficultés	2 adultes, 0 enfants à charge		Plus de 2 adultes, 0 enfants à charge	Personne seule avec enfants à charge	2 adultes avec enfants à charge	Plus de 2 adultes avec enfants à charge	Total des ménages
	Isolé	charge	charge	charge	charge	charge	
Difficultés à joindre les deux bouts	22.5	14.7	20.0	56.8	26.5	31.6	24.6
Arriérés sur le loyer ou le remboursement des intérêts d'emprunt	3.5	1.6	0.0	7.2	3.2	3.1	3.0
Arriérés de paiement sur les factures courantes	2.2	0.7	0.3	10.1	2.4	4.9	2.1
Arriérés de paiement sur les achats à crédit	6.3	2.5	0.6	10.7	3.9	7.6	4.2
Incapacité de faire face à des dépenses imprévues	26.8	16.0	18.2	58.8	27.4	27.8	24.7
Incapacité de s'offrir une semaine de vacances	14.8	9.8	10.3	36.5	14.5	18.6	14.0
Personnes vivant dans un logement situé dans un quartier dangereux	13.0	11.4	8.6	17.0	8.7	15.2	11.2
Personnes vivant dans un ménage rencontrant des problèmes avec son logement (fuite dans le toit, humidité...)	11.9	15.1	12.6	23.0	20.2	19.5	16.0

Source : EU-SILC (STATEC, en collab. avec le CEPS)

Service central de la statistique et des études économiques
E-mail: info@statec.etat.lu Tél. 2478-4219 Fax 46 42 89
Internet: www.statistiques.lu

Pour en savoir plus:
Paul ZAHLEN / Guillaume OSIER Tél. 247-84384 ou 247 84374
E-mail: paul.zahlen@statec.etat.lu / guillaume.osier@statec.etat.lu